

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ET DU VIGNOLE NEUCHÂTELOIS.

Paraissant le **MERCREDI** et le **SAMEDI**.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

pour la Suisse:
 Pour un an, la feuille prise au bureau fr. 6.—
 expéd. franco par la poste » 7.—
 Pour 6 mois, la feuille prise au bureau » 3.50
 par la poste, franco » 4.—
 On s'abonne au bureau de la Feuille, rue du
 Temple-neuf, n° 3, à Neuchâtel, et dans tous
 les bureaux de poste.
 Pour l'étranger: les frais de port en sus.

PRIX DES ANNONCES:

Pour 2 insertions, de 1 à 7 lig., de 50 à 75 c.
 » 3 » de 1 à 7 » 75 à 1 fr.
 Et 5 cent. par chaque ligne en sus, par inser-
 tion.
 Une remise pour les annonces est accordée aux
 abonnés d'un an dès le 1^{er} janvier.
 Tout envoi doit être affranchi.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES. — MAI 1864.

OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL.										CHAUMONT.										
Jours du mois.	TEMPÉRATURE en degrés centigrad.			Baromét. en milli.	Eau tombée.	VENT DOMINANT.		ETAT du ciel.	REMARQUES.	LIMNIMÈTRE en mètres.	Jours du mois.	TEMPÉRATURE en degrés centigrad.			Baromét. en milli.	Eau tombée.	VENT DOMINANT.		ETAT du ciel.	REMARQUES.
	Moyenne du jour	Minim.	Maxim.			Moyenne du jour.	Direction.					Force.	Moyenne du jour	Minim.			Maxim.	Moyenne du jour.		
14	11,8	9,5	13,9	720,0	9,9	N.-E.	Calme.	Couv.	Midi orag. à l'E. à 2 h. 30 or. à l'O.	2,298	14	8,7	6,7	16,2	665,2	10,8	N.	Faible.	Couv.	Qq. éclaircies dans l'après-midi.
15	13,5	6,2	21,6	720,6	2,1	E.	Moyen	Clair.	Le matin brouil. sur Chaumont.	2,265	15	10,7	7,1	13,6	666,0	3,7	N.-E.	id.	Nuag.	Forte giboulée de 2-3 h. soir.
16	14,7	9,4	23,0	720,6	0	id.	id.	id.	A midi quelques nuages.	2,268	16	12,8	8,1	16,8	666,7	2,2	E.	Moyen.	Clair.	Cerisiers fleuris.
17	19,3	8,5	24,8	722,2	0	id.	id.	id.	Bise assez forte après-midi.	2,263	17	14,7	10,1	18,4	668,4	0	id.	id.	id.	

IMMEUBLES A VENDRE

1. L'hoirie de M. Louis Jacottet, notaire, expose en vente le domaine qu'elle possède à Hauterive, consistant dans les immeubles suivants:

1° Un max ou partie principale, située dans le haut du village d'Hauterive, jouissant d'une vue très-étendue et de tous les agréments d'une maison de campagne et comprenant:

- Une grande maison d'habitation, avec bâtiment attenant à l'usage de pressoir et encaveage, caves, cours, vergers, jardins, terrasses et dépendances diverses;
- Une maison d'habitation plus petite, à 2 étages, avec jardin attenant;
- Un petit bâtiment servant d'écurie;
- Une vigne contenant dix-neuf à vingt ouvriers;
- Divers terrains en jardin potager, plantage, etc.

Le tout contigu et formant un ensemble de trente-deux ouvriers de terrain.

2° Un petit jardin situé près du précédent, joignant les demoiselles Rossel à l'ouest, J.-J. Doudiet au nord, Charles Favre et les demoiselles Rossel au sud, et le chemin du Jardillet à l'est.

5° Une vigne contenant 5 ouvriers, 12 pieds, 10 minutes, 15 oboles et 11 lausannois, située au quartier dit la **Ruelle**; joûte l'ancienne route de Lignières au nord, D. Dessoulavy à l'est, le verger indiqué art. 4 ci-après au sud, et ledit verger et Louis Clottu à l'ouest.

4° Un verger et plantage contenant 11 $\frac{1}{4}$ ouvriers environ, situé au même quartier de la **Ruelle**; joûte Louis Clottu au nord, D. Dessoulavy et la vigne indiquée art. 3 ci-dessus à l'est, le chemin du Jardillet au sud, et le chemin de la Ruelle à l'ouest.

5° Une vigne située aux **Longschamps** et Jardillet, contenant 4 $\frac{1}{2}$ ouvriers environ; joûte un terrain vague et M^{lles} Rossel au nord; Ch. Girard, F. Aeschlimann et Louis Clottu à l'est; le chemin de la Coudre à Hauterive au sud, et Jules Clottu et Louis Clottu à l'ouest.

6° Une vigne située aux **Longschamps**, contenant 14 ouvriers environ; joûte au nord le chemin du Jardillet, à l'est M^{me} Gaberel, MM. François Robert et J.-L. Monnier, au sud la route de la Coudre à Hauterive, à l'ouest M. Perrin, notaire, M^{me} Gaberel et encore M. Perrin, notaire.

7° Une vigne située aux **Longschamps**, contenant 4 ouvriers environ; joûte au nord le chemin du Jardillet, au sud la route de la Coudre à Hauterive, à l'est M. Perrin, notaire, et à l'ouest M. Sandoz, médecin-vétérinaire.

8° Un verger situé à la **Grande-Prise**, contenant 8 ouvriers environ; joûte au nord le chemin de l'Abbaye, au sud l'ancienne route de Lignières, à l'est François Robert, et à l'ouest J.-J. Doudiet.

9° Une vigne située à la **Petite-Prise**, contenant 2 $\frac{3}{4}$ ouvriers environ; joûte au nord un châtelet et Gustave Heinzely, à l'est Gustave Heinzely, au sud l'ancienne route de Lignières, à l'ouest un châtelet.

10° Une vigne aux **Champs de l'Abbaye**, contenant 9 ouvriers environ; joûte au nord l'ancienne route de Lignières, à l'est François Péters, au sud le chemin du Jardillet, à l'ouest F. Virchaux-Robert.

11° Une vigne aux **Champs de l'Abbaye**, contenant 2 ouvriers environ; joûte au nord l'ancienne route de Lignières, à l'est Alphonse Robert et M. Sandoz, médecin-vétérinaire, au sud le chemin du Jardillet, à l'ouest M^{lre} Rossel.

12° Une vigne aux **Champs de l'Abbaye**, contenant 2 ouvriers environ; joûte au nord l'ancienne route de Lignières, à l'est Jules Rouff, au sud le chemin du Jardillet, à l'ouest Louis Clottu.

13° Un plantage au **Stand**, contenant 4 ouvriers environ; joûte au nord et à l'est un terrain communal, au sud l'ancienne route de Lignières, à l'ouest J.-J. Braun.

Les personnes qui désirent voir les immeubles peuvent s'adresser à Mad. Marie Jacottet-Prince, à Hauterive. Les offres seront reçues chez M. Auguste Junier, notaire, à St-Blaise, chez M. C.-F. Jacottet négociant, et chez MM. H. et P. Jacottet, avocats, à Neuchâtel.

Domaine de montagne à vendre.

Les propriétaires du domaine de Cœurrie, sur la Tourne, provenant de l'hoirie de David Roulet-Py, l'exposeront en vente publique le 28 mai courant, à 4 heures de l'après-midi, en l'auberge des Treize-Cantons, à Peseux.

Cette montagne, en partie boisée, a une surface de 48 arpents fédéraux, soit 52 faux ancienne mesure, en un seul max, au milieu duquel se trouve un grand et beau châtelet bien entretenu, avec une citerne abondante. Les limites sont les suivantes: En vent, le Cernil de la Combe des Fies, M. Edouard Roulet et autres; en joran, M. de Pierre, M^{lles} Bourquin, etc.; en bise, M^{lles} Bourquin et le Cernil du Grand-Cœurrie, en uberre le Cernil du Petit-Cœurrie et celui de la Combe des Fies.

Les conditions de la vente seront lues avant l'enchère. S'adr. pour tous les renseignements, à M. Charles Knab, ingénieur, à Peseux, ou à M. le notaire Baillot, à Boudry.

4. Les hoirs de Jean-Louis Siebold et ceux de sa femme Marie-Jeanne née Collet, exposent en vente à l'enchère, le vendredi 20 mai 1864, à 5 heures du soir, en l'étude de Ch. Colomb, notaire, à Neuchâtel, **une maison** sise rue du Bassin à Neuchâtel, en uberre du Temple neuf, ayant rez-de-chaussée et deux étages, limitée de vent et de joran par les dépendances du temple, de bise par M. J.-S. Quinche, et d'uberre par M. Christian Schwartz.

5. A vendre, dans le vignoble, **une propriété** de la contenance de 50 poses environ, avec ferme et habitation de maître contiguës. Les conditions de paiement sont favorables. S'adr. à M. A. Junier, notaire, à St-Blaise.

VENTE PAR VOIE D'ENCHÈRES.

Vente de vases de cave, aux enchères publiques, à **Cormondèche près Neuchâtel**, le mardi 31 mai prochain.

Avec permission obtenue, M. Ch.-H. Perrin exposera en vente aux enchères publiques, à Cormondèche, le mardi 31 mai prochain, dès les 10 heures du matin, **treize beaux vases de cave**, en très-bon état, avinés en blanc, dont 8 ronds et 5 ovales, qui meublent la cave neuve provenant de MM. de Chambrier, et de la contenance suivante:

- 1 rond d'environ 6,700 pots fédéraux.
- 1 dit » 6,400 » id.
- 1 dits » 5,800 » id. chaque.
- 2 dits » 4,500 » id. chaque.
- 2 dits » 4,200 » id. chaque.
- 2 ovales « 2,300 » id. chaque.
- 2 dits » 2,400 » id. chaque.
- 1 dit » 2,600 » id.

Il sera accordé jusqu'au 1^{er} juillet pour prendre livraison des susdits vases.

Les gares de Corcelles pour le chemin de fer du Jura-Industriel, et celle d'Auvergnier pour les lignes du littoral et du Franco-Suisse, lesquelles sont à proximité, offrent aux acheteurs la facilité du transport pour toutes les destinations.

A VENDRE.

Au magasin du Fidèle Berger, près l'hôtel-de-ville, toute espèce de vins fins vieux en bouteilles, ainsi que du vieux rhum, cognac, eau-de-cerises vieille et de la vieille eau-de-vie de France, excellente pour certains remèdes. Toujours de bons chocolats et du cacao en poudre impalpable, de première qualité.

A vendre, chez Gottfried Schumacher, tourneur, rue St-Maurice, plusieurs **carabines américaines**, quelques fusils doubles de chasse et une grande canardière; le tout en bon état. Un régulateur et une pendule antique. Il est toujours bien assorti en toute espèce de pipes.

9. A vendre, **Les Causes célèbres** en 22 volumes bien conservés. S'adr. au bureau d'avis.

10. On offre à vendre, faute de place, un **potager** presque neuf, deux bois de lit, une table ronde, une dite ovale, quelques chaises ordinaires et des marmites encore en bon état. Faubourg 40, au troisième.

Au magasin du Faubourg,

Chez T. BOSSON.

En litres, **véritable élixir** de la Grande Chartreuse, à St-Pierre.

Eau de cerise vieille et liqueurs diverses. Un nouvel envoi de macaronis d'Italie, haricots de Soissons (France). Pois grués et nattes de coco, morilles sèches.

12. Le magasin **d'articles farineux**, près du Poids public, vient de recevoir lentilles du pays, pois entiers, poisettes et bourre d'épeautre.

13. A vendre, un petit **char d'enfant** presque neuf. S'adr. n° 23 au premier étage, à l'Ecluse.

CHEZ JULES NORDMANN,

Place du Marché, grand choix d'étoffes pour robes et tout ce qui concerne les aunages. Rubans à très-bas prix. Manteaux et mantilles de fr. 10, 12, 15, 20 et au-dessus.

15. A vendre, d'occasion et à bon compte, chez Auguste Lehmann, confiseur, rue du Seyon, à Neuchâtel, une très-bonne **pendule**.

16. On offre à vendre vingt et quelques **beaux noyers** sur pied et à proximité d'une très-bonne scierie. S'adr. à M. Baillot, notaire, à Boudry.

LIBRAIRIE JULES GERSTER.

Nouveautés:

Cours élémentaire d'arboriculture et de viticulture, par André Menet, 2^{me} édition, contenant 29 planches, 1 vol. in-12, fr. 5.50.
Merle d'Aubigné. — Réformation: France et Suisse, tome 5, fr. 7.50.

Calvin, quelques pages pour la jeunesse, par Bungener, 50 c.

Béranger, ses amis, ses ennemis et ses critiques, par Arthur Arnould, 2 vol. in-12, fr. 7.

Beaux et bons ouvrages au rabais:

Mercey, Voyage au Tyrol, Innsbruck et Trente, 1 vol. 4^o, 2^{me} édition, 10 gravures sur papier de Chine, fr. 4.

Histoire politique, religieuse et littéraire du midi de la France, depuis les anciens âges jusqu'à nos jours, 4 vol. 8^o, fr. 10.

Nouveautés en librairie:

Librairie Sam. Delachaux, à Neuchâtel.

Le médecin du corps et de l'âme par Vermeil; un vol, in-12^o, fr. 5.50.

Calvin d'après Calvin, par MM. Vignot et Tissot; 1 vol. 8^o, fr. 4.

Eau de Selters.

Dès à-présent on peut en avoir au magasin d'épicerie de J.-S. Quinche.

20. A vendre, à un prix très-modique et des conditions favorables, **une barque** portant environ 1500 quintaux, munie de tous ses agrès; elle n'a que 2 ans de service. S'adr. à Mad. veuve Ochsenbein, à Nidau.

AUX QUATRE-NATIONS

Rue de l'Hôpital, sous l'hôtel du Faucon, à Neuchâtel.

HABILLEMENTS pour HOMMES ET JEUNES GENS.

Ce magasin, connu depuis sa fondation pour vendre le meilleur marché de Neuchâtel, offre à sa nombreuse clientèle, pour la saison d'été, un choix immense de vêtements en tous genres, consistant en pardessus mi-saison, dorsays et jaquettes haute nouveauté, coachmans, sacs anglais, pantalons et gilets: une confection à la fois élégante et solide.

Habillements complets composés de paletot, pantalon, gilet et cravate, pour fr. 6.50
 Un immense choix de pantalons pur fil à fr. 2.25

Spécialité de chemises blanches et en couleurs, chemises, gilets et caleçons en flanelle, guêtres, faux-cols et une riche collection de cravates en tout genre.

Affaire exceptionnelle, manteaux pour dames, à 50 % de rabais.

Vente de chaux.

La commune de Dombresson offre à vendre la chaux du four qu'elle fait actuellement construire sous le Mont rière Dombresson. Le voiturage de cette chaux est très-facile et le prix avantageux. Les amateurs sont invités à adresser leurs demandes au cit. R.-H. Desaulles, président de commune de Dombresson.

En vente

A la Librairie Ch. Leidecker, A NEUCHÂTEL.

Calvin d'après Calvin, fragments extraits des œuvres françaises du réformateur, par C.-O. Viguet et D. Tissot, 1 vol. in-8°, fr. 4.

Histoire d'un conscrit de 1813, par Erekmann-Chatrion; relié, fr. 5»50.

Les prosateurs français, recueil de morceaux choisis dans les meilleurs prosateurs, depuis l'origine de la littérature française jusqu'à nos jours, avec une notice biographique sur chaque auteur, par Antonin Roche; 1 vol. fr. 4.

Les poètes français, par le même auteur; 1 vol. fr. 5»50.

Lettres sur les révolutions du globe, par Alexandre Bertrand; fr. 5»50.

François d'Assise, étude historique d'après le Dr Karl Hase, par Ch. Berthoud; fr. 2.

L'Araucan, par Gustave Aimard; 1 vol. fr. 3.

Les chasseurs d'abeilles, par le même; 1 vol. fr. 5»50.

Grand choix de photographies à 40 c. pièce.

Librairie J. Gerster.

Calvin d'après Calvin, par Viguet et Tissot; 8° fr. 4.

François d'Assise, étude d'après le Dr Karl Hase, par Charles Berthoud; fr. 2.

Les Bains d'Europe, par Johanne et Pileur; 1 vol. de 520 p., relié fr. 11.

Dictionnaire de Littré, la neuvième livraison de ce beau travail vient de paraître, fr. 5»50.

25. Un fusil double de chasse et une très-bonne **carabine américaine** récemment établie par M. H. Lang cadet, à Neuchâtel. S'adr. à Ch. Favre-Virchaux, à St-Blaise.

Le magasin de M. Aug. Convert, rue de l'Hôpital, est bien assorti pour la saison en **articles pour robes** de tout genre, châles nouveautés, dits barège, cachemires brodés et autres.

En outre une partie d'excellents poils de chèvre et barèges, qu'il peut donner à très-bas prix, ainsi que différentes cotons et indiennes achetées avant la hausse.

A la société neuchâteloise **D'HORTICULTURE.**

Un très-grand et beau choix de conifères, plantes vertes en pots, ainsi que des plantons, boutures ou éclats de fleurs annuelles et vivaces, et de la terre de bruyère.

Les commandes, par écrit, sont reçues au magasin de M^{me} Vuithier, rue du Seyon. *La Direction.*

28. A vendre, pour cause de décès et à bas prix, tout l'**outillage d'un graveur** sur pierres fines et sur métaux, comprenant: fraises, établis, poinçons, balancier (mouton), livres d'armoires, etc. S'adr. chez M^{me} veuve Veillard, Fusterie 8-10, à Genève.

Samuel Geissler, jardinier-fleuriste à Colombier, a l'honneur d'informer le public et principalement sa clientèle, qu'il possède un beau choix de plantes de serre, telles que géraniums odier, géraniums zonale, dont les amateurs ont pu voir la floraison à la dernière exposition de Colombier, fuchsias à fleurs doubles, un beau choix de verveines, de même qu'un choix de glaïeuls à un prix très-réduit, cannas et d'autres plantes dont on supprime le détail.

THRICHOPHYTICON

Remède contre les maladies des cheveux.

Malgré les remèdes et préservatifs recommandés de toute part pour la production des cheveux, les maladies des cheveux se montrent plus fréquemment que jamais chez les messieurs et les dames. Le soussigné s'est imposé la tâche d'en trouver les causes, il ne les a pas trouvées seulement dans la **Seborrhoe** qui dessèche la follicule et les racines des cheveux (décrite par le professeur Hebra, de Vienne), mais encore dans la culture négligée des cheveux et de l'épiderme, dans les peignes d'ivoire qui causent la Seborrhoe et la maladie des écailles, dans les essences employées pour éloigner les écailles de la peau et des cheveux, car ces essences contiennent très-souvent une forte dose de sublimé corrosif de mercure, qui nuit non-seulement aux cheveux, mais entraîne le plus souvent des maladies d'yeux et d'oreilles. Les mauvaises pommades et huiles aromatiques, sont une autre cause encore. Les dernières contiennent souvent, outre les graisses et les matières colorantes, des substances irritantes et des essences éthériques très-fortes, qui causent des maux de tête par leur forte odeur. Tous ces remèdes rendent l'épiderme sèche, déserte et hérissée comme le Sahara.

Le soussigné ne prétend point de produire des cheveux sur de vieilles têtes desséchées et chauves, car cela est impossible, mais il sait que la perte des cheveux vient du dessèchement de la racine et de la follicule qui contient la graisse des cheveux.

Il se permet donc d'offrir au public sa **pommade d'Oléine végétale**, inventée par lui et employée avec succès par les premiers médecins et professeurs. Il recommande à ceux dont les cheveux sont atteints de maladies, ainsi qu'à ceux dont les cheveux sont sains, son **huile d'Oléine**, préparée par procédé chimique et purifiée de tous les acides de stéarine et du résineux, en les assurant que ces préparations employées régulièrement, seront des préserva-

tifs sûrs contre la perte et les maladies des cheveux, et qu'ils rendront aux cheveux malades leur fermeté naturelle, leur couleur brillante, leur croissance et souplesse.

Le succès qui se montre toujours après peu de mois, prouvera l'excellence de mes remèdes.

Le prix du flacon de la plus fine oléine: fr. 5. (avec l'explication de l'emploi et de la culture des cheveux de l'enfant jusqu'à l'âge le plus avancé).

Un flacon de pommade d'oléine végétale: fr. 2»50.

Un pain de savon végétal, fr. 1.
Peigne en buis, bouilli dans l'huile, fr. 1»50.

G. GIMPER,
chimiste et médecin pour les cheveux,
à Zurich.

Seul dépôt à Neuchâtel, chez M^{me} NIGGLI, maison Morel, 2, au bas des Terraux.

ESPRIT COURONNÉ

DU DOCTEUR L. BÉRINGUIER.

(Quintessence d'Eau de Cologne).

Un flacon original, fr. 1»75 cent.



Cet esprit est d'une qualité extrêmement fine et délicieuse; c'est non-seulement une eau de senteur admirable et une eau cosmétique précieuse, mais en même temps un

moyen médicamenteux excellent qui rafraîchit et corrobore les esprits vitaux.

HUILE DE RACINES D'HERBES

DU D^r LÉOPOLD BÉRINGUIER.

(Flacon suffisant à un long usage fr. 1»25 cent.)

Cette huile composée des meilleurs ingrédients végétaux conserve, régénère, embellit et la barbe et les cheveux et empêche la formation si désagréable des écailles et des dartres.

MIXTION VÉGÉTALE BREVETÉE.

Teinture par excellence du D^r Béringuier

nécessaire complet à fr. 11»25 c.

Pour teindre instantanément en toutes nuances les cheveux et la barbe sans tacher la peau et sans odeur; cette teinture est supérieure à toutes celles employées jusqu'à ce jour.

Ces cosmétiques se vendent aux prix originaux véritables.

À Neuchâtel uniquement chez M. Charles Lichtenhahn.

La verrerie de la Vieille-Loye

dont la réputation est établie en Suisse depuis un temps immémorial, est la seule qui livre des bouteilles véritablement fabriquées au bois; celles annoncées comme recuites au bois sont complètement et exclusivement fabriquées à la houille.

CHAMPAGNE

Un dépôt des vins mousseux de Louis Mauller, à Môtiers-Travers, se trouve à la librairie Kissling, à Neuchâtel.

Poudre de rubis.

Incomparable pour faire couper les rasoirs et pour polir les métaux et autres objets; le flacon, 1 fr.

A Neuchâtel, chez M. I.-J. Kissling, libraire, et à Couvet, chez M. Eberhard, quincaillier.

BENJAMIN ULLMANN

rue des Halles, sous le Trésor,

Vient de recevoir un nouvel envoi de **toile en fil**, nappages, serviettes et essuie-mains; malgré la grande hausse, cette marchandise, qui est de première qualité, sera également vendue à l'ancien prix.

Outre cela, le magasin est des mieux assortis en robes nouveautés pour la saison, la robe depuis fr. 8.

Châles d'été en grenadine et cachemire, depuis fr. 5.

Châles tapis carrés et longs, depuis fr. 18. Taffetas noir tout cuit, grande largeur, l'aune fr. 5.

Un grand choix de draps légers pour confections de dames.

Plus un solde de confections à des prix très-réduits.

AU MAGASIN DE

BICKERT ET C^{ie}, R. PURRY, 4

Assortiment magnifique de **robes fantaisie**, en tout genre — Soieries noires et couleur, drap de Lyon, faye et foulard. — **Confections** pour dames, modèles riches et confection sur mesure. — Prix des plus modiques.

57. A vendre, plusieurs **chars à bras** chez Philippin, charron, aux Terraux, n° 17.

SPECIALITÉ de VERRES à VITRES

ET ARTICLES DE BATIMENTS.

VERRES de toutes dimensions et épaisseurs, coupés sur mesures (gros et détail); verre mat, cannelé, verres épais à relief et sablés pour couvertures; verre mousseline, gravé, mat et transparent; bandes et coins de couleur gravés. Entreprise de vitraux d'église et autres. Tuiles en verre. **DIAMANTS** à couper le verre, etc.

Glaces de Paris pour devantures de magasin et autres. Glaces et verre de Paris pour photographie.

FONTES D'ORNEMENTS et autres pour constructions: banquettes et balcons montés ou non, cheminées prussiennes et autres, chéneaux en fonte à bouches de chaleur, etc., etc., le tout à prix réduits.

CIMENT de Grenoble qualité supérieure incontestable, à 6 fr. 50 les cent kilog., en gare de Genève. Chez PERRODY, rues Kléberg et Winkelried, à Genève.

Histoire d'un conscrit de 1813.

Nous étions alors entre trois armées qui voulaient se réunir pour nous écraser d'un coup: celle du Nord commandée par Bernadotte, celle de Silésie commandée par Blücher, et l'armée de Bohême commandée par Schwartzberg. On croyait tantôt que nous allions passer l'Elbe pour tomber sur les Prussiens et les Suédois, tantôt que nous allions courir sur les Autrichiens du côté des montagnes, comme nous avions fait cinquante fois en Italie et ailleurs. Mais les autres avaient fini par comprendre cette tactique, et quand nous avions l'air d'approcher, ils s'en allaient plus loin. Ils se défiaient surtout de l'empereur qui ne pouvait être à la fois en Bohême et en Silésie, et cela faisait des marches et des contre-marches abominables.

Tout ce que demandaient les soldats, c'était de se battre, car, à force de marcher et de dormir dans la boue, à force d'être à la demiration et rongés par la vermine, ils avaient pris la vie en horreur. Chacun pensait: — Pourvu que cela finisse d'une façon ou d'une autre... C'est trop fort... cela ne peut pas durer!

Moi-même, au bout de quelques jours, j'étais las d'une pareille existence: je sentais que les jambes m'entraient jusque dans les côtes, et je dépérissais à vue d'œil.

Tous les soirs il fallait faire faction à cause d'un gueux nommé Thielmann, qui soulevait les paysans contre nous; il nous suivait

comme notre ombre, il nous observait de village en village, sur les hauteurs, sur les routes, dans le creux des vallons: son armée, c'étaient tous ceux qui nous en voulaient; il avait toujours assez de monde.

C'est aussi vers ce temps que les Bavares, les Badois et les Wurtembergeois se déclarèrent contre nous, de sorte que toute l'Europe était sur notre dos.

Enfin nous eûmes la consolation de voir que l'armée se ramassait comme pour une grande bataille; au lieu de rencontrer des Cosaques de Platow et les partisans de Thielmann aux environs des villages, nous trouvions des hussards, des chasseurs, des dragons d'Espagne, de l'artillerie, des équipages de ponts en marche. La pluie tombait à verse; ceux qui n'avaient plus la force de marcher s'asseyaient dans la boue au pied d'un arbre, et s'abandonnaient à leur malheureux sort.

Le 11 octobre, nous bivouaquions près du village de Lousig; le 12, près de Grafenheinen; le 13, nous passions la Mulda, et nous voyions défilé sur le pont la vieille garde de La Tour-Maubourg. On annonçait le passage de l'empereur, mais nous partîmes avec la division Dombrowski et le corps de Souham.

Dans les moments où la pluie cessait de tomber, et quand un rayon de soleil d'automne brillait entre les nuages, on voyait toute l'armée en marche: la cavalerie et l'infanterie s'avançaient de partout sur Leipzig. De l'autre côté de la Mulda brillaient aussi les baïonnettes des Prussiens; mais on ne découvrait pas encore les Autrichiens ni les Russes; ils arrivaient sans doute d'ailleurs.

Le 14, notre bataillon fut encore une fois

détaché, pour aller en reconnaissance à la ville d'Aaken; l'ennemi s'y trouvait; il nous reçut à coups de canon et nous restâmes toute la nuit dehors, sans pouvoir allumer un seul feu, à cause de la pluie qui tombait à verse. Le lendemain nous reparîmes de là pour rejoindre la division à marches forcées. Je ne sais pas pourquoi chacun disait:

— La bataille approche... la bataille approche!...

Le sergent Pinto prétendait que l'empereur était dans l'air. — Moi, je ne sentais rien, mais je voyais que nous marchions sur Leipzig, et je pensais:

— Si nous avons une bataille, pourvu qu'il ne l'arrive pas d'attraper un mauvais coup comme à Lutzen, et que tu puisses encore revoir Catherine!

Cette nuit-là, le temps s'était un peu remis, des milliards d'étoiles éclairaient le ciel, et nous allions toujours. Le lendemain, vers neuf heures, près d'un petit village dont je ne me rappelle pas le nom, on venait de crier: — Halte! pour respirer, lorsque nous entendîmes tous ensemble comme un grand bourdonnement dans l'air. Le colonel, encore à cheval, écoutait et le sergent Pinto dit:

— La bataille est commencée!

Presque au même instant le colonel, levant son épée cria:

— En avant!

Alors on se mit à courir; les gibernes, les fusils, la boue, tout sautait; on ne faisait attention à rien. Une demi-heure après, nous aperçûmes à quelques mille pas devant le bataillon une queue de colonne qui n'en finissait plus: des caissons, des canons, de l'infan-

terie, de la cavalerie; derrière nous, sur la route de Duben, il en venait d'autres, et tout cela galopait! Même à travers champs, des régiments entiers arrivaient au pas de course.

Tout au bout de la route, on voyait les deux clochers de Saint-Nicolas et de Saint-Thomas de Leipsick dans le ciel, tandis qu'à droite et à gauche, des deux côtés de la ville, s'élevaient de grands nuages de fumée où passaient des éclairs. Le bourdonnement augmentait toujours; nous étions encore à plus d'une lieue de la ville, qu'on était forcé de parler tout haut pour s'entendre, et l'on se regardait tout pâles comme pour dire:

— Voilà ce qui s'appelle une bataille!

Le sergent Pinto criait:

— C'est plus fort qu'à Eylau!

Il ne riait pas, ni Zébédé, ni moi, ni les autres: mais nous galopions tout de même, et les officiers répétaient toujours:

— En avant!... en avant!...

Voilà pourtant comme les hommes perdent la tête; l'amour de la patrie était bien en nous, mais plus encore la fureur de nous battre.

Sur les dix heures, nous découvrimos enfin le champ de bataille, à une lieue en avant de Leipsick. Nous voyions aussi les clochers de la ville couverts de monde, et les vieux remparts sur lesquels je m'étais promené tant de fois en pensant à Catherine. En face de nous, à 12 ou 1,500 mètres, étaient rangés deux régiments de lanciers rouges, et un peu à gauche, deux ou trois régiments de chasseurs à cheval, dans les prairies de la Partha. C'est entre ces régiments que défilaient les convois qui venaient de Duben. Plus loin, le long d'une côte, étaient échelonnées les divisions

Papeterie Jean Niggi

successeur de GERSTER-FILLIEUX,
DÉPOT DE BIBLES ET DE
NOUVEAUX TESTAMENTS
De la Société britannique et étrangère.

CHAUX HYDRAULIQUE DE BROT

de la carrière exploitée par
MM. THIÉBAUD ET FRASSE.

Cette chaux durcit dans l'eau et l'empêche de pénétrer; elle remplace le ciment dans tous les travaux hydrauliques, bétonnages et crépissages; elle se laisse employer avec facilité.

S'adr. pour toutes les commandes, à H.-F. Henriod, rue des Chavannes, n° 21, à Neuchâtel, seul représentant de la fabrique, qui mettra tous ses soins pour la prompte exécution des commandes. Il en a un dépôt à Neuchâtel.

JACQUES ULLMANN,

rue du Seyon, n° 6.

Vient de recevoir un assortiment magnifique de robes en tous genres, à fr. 8 la robe. Un solde de poil de chèvre, à 75 c. l'aune. Un grand choix de draps légers pour confections pour dames. Châles tapis et châles noirs, taffetas noir, en assortiment toile fil et coton, nappages, serviettes, essuie-mains, mouchoirs blancs fil. De plus, habillements confectionnés pour hommes et confections pour dames.

42. A vendre, la **carabine de stand** de feu A. Bachelin, notaire, avec son fourreau et tous les accessoires. S'adresser à M. Jeanmonod, au rez-de-chaussée de la maison Montmollin, sur la Place.

Ouverture de vente en détail.

Dès maintenant, MM. Jaquet et C^o, rue des Epancheurs, n° 4, vendront en détail:
Très-bon vin rouge et blanc, à 60 c. le pot.

50 c. la bout.

Par brande ou brochet, 58 c. le pot.

Ils sont de plus chargés pendant un mois seulement, de la vente de **quelques cents pièces** vin rouge Bourgogne, bonne qualité, à fr. 80 la pièce de 150 pots environ, fr. 41 la feuille de 75 pots environ, fûts à rendre.

Autres qualités de vins fins et ordinaires, à prix avantageux.

Changement de magasin.

Le magasin A. Bloch vient d'être transféré dans le magasin de M. Schwob-Picard, sur la place du Marché, n° 5, à côté de M. Schmidt, pelletier; il invite en même temps l'honorable public à venir visiter son magasin, qui est bien assorti en toilerie en fil à fr. 1.50 l'aune et au-dessus, essuie-mains en fil à 90 c. l'aune et au-dessus, nappages, serviettes, coutil de lit et pour matelas, ainsi que de la plume et édreon depuis fr. 1.60 la livre. Il se recommande aussi pour les articles en aunages, confections, châles d'été, deuil, tartans, tapis carrés et longs.

Ricard, Dombrowski, Souham et plusieurs autres. Elles tournaient le dos à la ville. Des canons attelés et des caissons, les canonniers et les soldats du train à cheval, se tenaient prêts à partir. Enfin tout à fait derrière, sur la colline, autour d'une de ces vieilles fermes à toitures plates et larges hangars, comme il s'en trouve dans ce pays, brillaient les uniformes de l'état-major.

C'était l'armée de réserve, commandée par le maréchal Ney; son aile gauche communiquait avec Marmont, posté sur la route de Hall, et son aile droite avec la grande armée commandée par l'empereur en personne. De sorte que nos troupes formaient pour ainsi dire un grand cercle autour de Leipsick, et que les ennemis, arrivant de tous les côtés à la fois, cherchaient à se donner la main pour faire un cercle encore plus grand autour de nous, et nous enfermer dans la ville comme dans une souricière.

En attendant, trois terribles batailles se livraient en même temps; l'une contre les Autrichiens et les Russes, à Wachau; l'autre contre les Prussiens, à Mokeren, sur la route de Hall, et la troisième sur la route de Lutzen, pour défendre le pont de Lindenau attaqué par le général Giulay.

Ces choses, je ne les ai vues que plus tard; mais chacun doit raconter ce qu'il a vu lui-même: de cette façon le monde connaîtra la vérité.

(A suivre).

ON DEMANDE A ACHETER.

45. On demande à acheter un **potager** à deux feux, avec bouilloire. S'adresser au bureau d'avis.

A LOUER.

46. A louer, pour la St-Jean, pour cas imprévu, un logement au 2^{me} étage, n° 10, rue St-Maurice, composé de 5 chambres, cuisine et les dépendances nécessaires. S'adresser au propriétaire, dans la dite maison.

47. Pour la St-Jean prochaine, à la rue de l'Hôpital, un logement au 2^{me}, sur la cour, composé de deux chambres, cuisine et dépendances. S'adr. à Antoine Hotz, sellier, rue St-Maurice.

48. A louer pour la St-Jean, faubourg du Crêt, n° 15, un logement de 4 pièces et un logement de 2 ou 3 pièces et dépendances. S'adresser faubourg du Crêt, n° 17, 1^{er} étage.

49. Pour un cas imprévu, on offre à louer pour la St-Jean prochaine, un appartement composé de 4 chambres, cuisine et dépendances nécessaires. S'adresser à l'Ecluse, n° 55.

50. Pour la fin du mois, on offre à louer, avec la pension, une belle chambre au centre de la ville, jouissant de la vue du lac et des Alpes. S'adr. au bureau d'avis.

51. Encore à louer, pour le 24 juin, à des personnes propres et soigneuses, un bel appartement bien situé en ville, composé de 4 chambres, cuisine, cave et bûcher. S'adr. au bureau d'avis.

52. Une dame ou une demoiselle tranquille, trouverait à partager de suite une chambre bien éclairée. A louer de suite ou pour la St-Jean, à une personne tranquille, une petite chambre au soleil levant. S'adr. rue St-Honoré 14, 1^{er} étage, à droite.

53. A louer, de suite, une chambre bien éclairée, pour un monsieur. Rue des Moulins, n° 45.

54. A louer, à Auvrier, un joli petit logement situé au bord du lac, où l'on enseignerait aussi le français et l'allemand à de jeunes gens. S'adr. au dit lieu, n° 75.

55. A louer, de suite, une grande chambre bien meublée, avec deux grandes fenêtres donnant sur la route. S'adresser au premier étage au faubourg de l'Hôpital, n° 40.

56. A louer, de suite, une belle chambre meublée pour messieurs, rue du Seyon, n° 2.

57. A louer, pour de suite, à des personnes sans enfants, un petit logement à l'Ecluse, n° 6.

58. On offre à louer une chambre ayant droit à une partie de cuisine. S'adresser rue des Moulins, n° 15, 4^{me} étage.

59. A louer, à Hauterive, pour de suite ou pour St-Jean, deux logements avec grand jardin, soit à l'année ou pour passer l'été. S'adr. à M. J.-J. Braun, au dit lieu.

60. A louer, de suite, au centre de la ville, deux chambres meublées, avec la pension si on le désire. S'adr. au bureau d'avis.

61. A louer une jolie chambre meublée, pour monsieur ou étudiant. S'adresser rue de la Place d'armes n° 40, au rez-de-chaussée.

62. On offre à louer pour la St-Jean, pour départ imprévu, un établissement consistant en une boulangerie bien achalandée et une épicerie, situées à Valangin. S'adresser à M^{me} Berthoud-Perrollet, propriétaire au dit lieu.

63. A Marin, dans le bas du village, un logement composé de 4 chambres, cuisine, cave et dépendances, est à remettre pour la St-Jean prochaine; on pourrait au besoin y ajouter une remise, une écurie et partie de grange. S'adresser à M Ed. Bertram, au dit lieu.

64. A Enges, deux logements bien éclairés et très-commodes sont à remettre de suite ou pour la St-Jean. S'adresser au propriétaire M. Louis Juan, à St-Blaise.

ON DEMANDE A LOUER.

65. On demande à louer, en ville, pour la St-Jean un logement de 5 pièces et les dépendances, pour des personnes tranquilles et solvables. S'adr. au bureau d'avis.

OFFRES DE SERVICES.

66. Une bonne cuisinière désire se placer de suite ou à la St-Jean. S'adresser au faubourg, n° 5, 1^{er} étage.

67. Un jeune homme qui a servi comme valet de chambre, sachant en outre soigner et conduire les chevaux et pouvant fournir de bons certificats, désire trouver une place au plus vite. S'adr. au bureau d'avis.

68. Mme Samuel Delachaux, rue de l'Hôpital, donnera des renseignements sur une jeune fille qui désire se placer en ville comme bonne ou pour tout faire dans un ménage.

69. Une bonne cuisinière cherche à se placer tout de suite. S'adresser chez M^{me} Tschann, rue des Moulins n° 15, 2^{me} étage.

70. Une jeune fille de 17 ans, bien recommandée et ayant déjà du service, demande pour la St-Jean une place pour tout faire dans un petit ménage. S'adr. au bureau d'avis.

71. Une domestique allemande, qui sait un peu cuire et connaît très-bien tous les soins du ménage et les travaux manuels, cherche une place pour la St-Jean, de préférence dans une petite famille. S'informer à l'hôtel de la Poste, à Neuchâtel.

72. Une jeune Bernoise, 19 ans, sachant un peu le français et pouvant fournir des recommandations, cherche à se placer pour la St-Jean comme femme-de-chambre. Elle sait bien coudre, tricoter, etc. S'adr. chez M. Huguenin-Berstecker, à Neuveville.

73. Une jeune vaudoise, 16 ans, cherche une place de domestique dans une honorable famille; elle sait faire la cuisine ainsi qu'un ménage. S'adr. à Madelaine Verdon, à Montmagny, près Cudrefin.

74. Une Argovienne, 22 ans, parlant les deux langues, cherche pour la St-Jean, une place de femme de chambre ou pour tout faire dans un ménage; elle a de bons certificats. S'adr. au bureau d'avis.

75. Un homme de 28 ans, du canton de Zurich, actif, intelligent et fidèle, cherche à se placer comme domestique de magasin ou dans une maison particulière. Il est également au fait des travaux de jardin et de campagne. S'adresser, pour des renseignements plus détaillés, au magasin Jeanneret et Humbert.

76. Une bonne domestique demande une place pour la St-Jean. S'adr. au bureau d'avis.

77. Une cuisinière allemande, 28 ans, qui comprend passablement le français et pourvue de bons certificats, désire se placer pour la St-Jean. Le bureau d'avis indiquera.

78. Une jeune personne (de 21 ans) assez au fait de la cuisine et d'un ménage, demande une place de femme de chambre à l'étranger et dans une bonne maison; elle pourrait au besoin enseigner les premiers principes de la langue française et connaît un peu la langue allemande. S'adr. au bureau d'avis.

79. Une jeune fille de 19 ans cherche pour la St-Jean prochaine une place de fille-de-chambre. S'adr. pour les renseignements, à Mad. Barrelet-Leuba, à Colombier.

80. Un domestique, 22 ans, parlant les deux langues, cherche une place pour de suite ou la St-Jean; il sait panser et conduire les chevaux, traire les vaches, soigner un jardin, et serait vite au courant du service d'une maison. S'adr. au bureau d'avis.

DEMANDES DE DOMESTIQUES.

81. On demande de suite, dans le Vignoble, pour un petit ménage sans enfant, une personne, d'un âge mûr, qui sache faire une bonne cuisine ordinaire et qui puisse faire compagnie à une dame âgée; elle aurait à sa disposition une personne pour faire les gros ouvrages; inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. S'adresser au bureau de cette feuille.

82. On demande pour de suite une fille sachant faire un bon ordinaire. S'adresser aux Trois Suisses, rue du Tertre, à Neuchâtel.

83. On demande pour de suite, une servante d'âge et munie de bonnes recommandations. S'adresser au faubourg, n° 6.

84. On demande pour le 15 juin une domestique neuchâteloise ou vaudoise, connaissant la cuisine et au fait du service. On exige des preuves de moralité et de capacité. S'adresser à M^{me} Barbier-Grellet, hôtel de ville, à Boudry.

85. Une bonne servante trouverait à se placer de suite, ou dès le 5 juin prochain; il faut qu'elle sache faire un bon ordinaire et propre, ainsi que le ménage. On ne sera pas regardant pour le salaire. S'adr. au bureau d'avis.

86. On cherche pour le 1^{er} juin prochain, une bonne domestique exacte et intelligente, âgée d'au moins 25 ans, et pour la même maison une fille active et robuste pour un service plus secondaire. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. S'adresser à l'office de l'hôtel Bellevue, à Neuchâtel.

87. On demande une domestique allemande, pour soigner un ménage où il y a des enfants. S'adresser rue St-Maurice, n° 12, 5^{me} étage.

88. On demande, pour la St-Jean, une **servante** sachant faire un bon ordinaire. S'adresser chez M. Otz, notaire, à Cortaillod.

89. Les domestiques des deux sexes qui désirent se placer pour le pays ou l'étranger, peuvent s'adresser en toute confiance au Comptoir de l'Universel, Place Molard, à Genève.

90. On demande pour entrer de suite, une personne de confiance qui puisse remplir les fonctions de gouvernante dans un hôtel. S'adr. au bureau d'avis.

91. On demande, pour de suite, une servante d'âge mûr, robuste et sachant faire la cuisine. S'adr. au bureau d'avis.

OBJETS PERDUS ou TROUVES.

92. Trouvé au quartier des Parcs une bague en cheveux, plaque en or. La réclamer au magasin Léon Gauthier, à l'Ecluse.

93. Perdu, en ville, un lorgnon à garniture d'or. Le renvoyer chez Mme Immler, maison Neuve, contre bonne récompense.

94. On a perdu, depuis la rue du Musée jusqu'à la poste, un petit sac de maroquin noir, renfermant un ouvrage au crochet et deux fichus d'enfants. Le rapporter contre récompense chez Mme Jacottet, rue du Musée, 7.

95. La personne qui a oublié sur le banc de M. Bloch, à la foire de Corcelles, un drap en fil, est priée de venir le réclamer à lui-même, à Neuchâtel, moyennant désignation et contre les frais d'insertion.

96. On a perdu, dimanche matin 15 mai, dans le bas du village de Cornaux jusqu'à Suaillon, un porte-monnaie renfermant une pièce de vingt francs en or, quelques pièces de monnaie et une boucle d'oreille en or. Le rapporter, contre récompense, au bureau d'avis.

97. Perdu, hier matin, au faubourg, un petit paquet contenant une **manche de dame**, en mousseline; le rapporter au faubourg, n° 45, contre récompense.

98. On a perdu, depuis la rue de l'Hôpital au Crêt, un **chapeau de paille**, teint noir. La personne qui l'a trouvé est priée de le remettre au magasin de Mme veuve Bracher, Grand'rue.

99. Trouvé, en ville, dimanche 8 mai, une petite **clef en or** avec d'autres objets. Les réclamer chez Claude Granmaison, en les désignant, rue du Neubourg, n° 24.

100. On a trouvé une paire de **bottines** de dame, qu'on peut réclamer, moyennant désignation et frais d'insertion, au faubourg n° 54, 5^{me} étage.

AVIS DIVERS.

101. Une **demoiselle allemande**, qui peut fournir les meilleures recommandations, désire entrer dans une famille de la Suisse romande, où elle se chargerait de la direction du ménage et, si on le désire, de l'enseignement de la langue allemande. Elle accepterait aussi une place de dame de compagnie. Pour les informations, s'adresser à M. le pasteur Sylvius Favre, à Montreux.

Compagnie de Magdebourg

d'assurances contre la grêle.

dite

Magdeburger Hagelversicherungs Gesellschaft
MM. les propriétaires qui désirent faire assurer leurs récoltes, sont priés de s'adresser au représentant de la compagnie.

L. AESCHBACHER,
Vieux-Châtel, 5.

Tir à la carabine,

à Bôle.

La société des Mousquetaires de Bôle a fixé son jour de tir au **samedi 4 juin 1864**, dès 8 heures du matin.

L'emplacement du tir est dans une situation très-agréable au pied de la forêt. Le but est à la distance de **750 pieds**. Les amateurs sont cordialement invités à y prendre part.
Le Comité.

Les leçons d'astronomie de M. le Dr HIRSCH auront lieu désormais de 8 à 9 heures, au lieu de 7 à 8 heures comme jusqu'à présent.

ATTENTION.

On signale une très-grande quantité d'urbes, particulièrement dans les perchois des Pains-Blancs, Ravines et Noyer-Jean-de-la-Grange. Les Communes de la Côte leur font faire la chasse; mais cette chasse est inutile si elle ne se fait pas généralement. Le Comité de la Compagnie des Vignerons, invite donc de la manière la plus pressante les propriétaires de la ville à faire faire cette chasse dans leurs vignes, et particulièrement dans les quartiers désignés ci-dessus.

LOUIS ROSSEL, ferblantier, annonce et particulièrement à ses pratiques, qu'il a transporté son atelier rue du Temple-neuf, n° 6, ci-devant bureau de mendicité. Il se recommande pour tout ce qui concerne la ferblanterie. L'on trouve chez lui un choix d'articles pour le ménage, ainsi que des lampes modérateur et lampes à pétrole, en tous genres et de tous les prix.

107. Un petit ménage habitant la ville aimerait avoir un ou deux enfants en pension, garçons ou filles, de l'âge de 2 ans ou au-dessus. S'adresser au bureau d'avis.

108. Dans un petit ménage de cette ville on prendrait en pension une jeune fille, soit pour apprendre le français ou pour suivre les classes du collège. S'adresser rue de l'Industrie n° 1, plain-pied.

Messieurs les membres de la SOCIÉTÉ DES SCIENCES NATURELLES sont prévenus que **jeudi 19 mai**

M. le docteur François de PURY parlera sur les **Trichines**, et que l'on procédera à l'élection de M. LAMBELET, avocat, présenté comme candidat.

Changement de domicile.

M. GERSTER, PRÉFET, demeure actuellement faubourg du Cret, n° 14, maison de M. le professeur Desor.

AVIS

DE LA

Caisse d'Épargne de Neuchâtel.

Les porteurs de titres provisoires de la Caisse d'Épargne, délivrés avant l'année 1864, sont informés qu'ils peuvent dès-maintenant les échanger, contre les titres définitifs, dans les bureaux où les premiers versements ont été faits, soit chez messieurs les correspondants dans les différentes localités du canton, soit au bureau central à Neuchâtel.

Neuchâtel, le 11 mai 1864.

Direction de la Caisse d'Épargne.

Ensuite de permission obtenue, le citoyen L. Courvoisier-Sandoz fait publier à ban les prés, vergers et forêts de sa propriété du Chanet, rière Neuchâtel; défense est faite en conséquence d'y pratiquer des sentiers qui ne sont pas dus, de dégrader les murs, d'endommager les arbres, recrus et plantations. Les contrevenants seront rapportés à l'autorité.

Le citoyen L. Courvoisier-Sandoz rappelle aussi aux voituriers qu'il est défendu de passer sans sa permission sur le chemin qui conduit à la route des Gorges, et aux entrepreneurs et carriers qu'on ne peut exploiter de la pierre sur son domaine sans son autorisation.

Publication permise.

Neuchâtel, le 9 mai 1864.

Le juge de paix, ANDRIÉ.

PHOTOGRAPHIE.

Messieurs BRUDER frères préviennent le public qu'ils s'absenteront, comme les années précédentes, dès le 17 juin au 4 juillet. Il ne sera donc plus entrepris aucun travail à dater du 13 juin. Ils invitent à cet effet les personnes qui désireraient faire faire encore de leurs ouvrages avant leur départ, à bien vouloir s'adresser à eux au plus tôt.

Bains de Bretiège.

L'établissement hydrothérapique et les bains chauds seront ouverts dès le 22 mai. Médecin: M. Schneider, Direction, SPARREN-VEST.

115. Une famille de l'Allemagne désire placer, à titre d'échange, un jeune garçon de 12 ans dans une des villes de la Suisse française. S'adresser à M. C. Detloff, libraire, à Bâle.

M. F. LANDRY,

GRAVEUR en MÉDAILLES, A l'honneur d'informer le public qu'étant venu se fixer à Neuchâtel, rue de l'Industrie, n° 5, il entreprendra dès-maintenant toutes espèces de gravures.

Spécialité pour le cachet, armoiries de famille, chiffres, cachets pour bureaux, timbres humides, griffes, etc.

Gravure sur acier, poinçons, relief, tailladouze, cartes d'adresse et de visite.

Gravure d'orfèvrerie, de bijouterie et d'argenterie de table.

Gravure d'horlogerie en tout genre.

Inscriptions sur métal pour portes, tombes, etc.

Gravure riche et ordinaire.

Compositions de dessins sur commande.

Choix de plaques en métal ouvragées pour portes, tombes, etc.

Médailles neuchâteloises, en vente chez l'auteur.

Par la bienfaisance et les soins qu'il apportera aux ouvrages qui lui seront confiés, il espère mériter la confiance qu'il sollicite.

118. On demande pour de suite, une apprentie ou **assujettie tailleur**, ayant domicile en ville. S'adr. n° 17, aux Terraux.

119. On demande un bon ouvrier **faiseur de balanciers** pour ancres. S'adr. à Fritz Baumgartner, à Savagnier (Val-de-Ruz).

120. Cécile Brossin prendrait de suite une apprentie pour lui enseigner l'état de lingère. S'adresser faubourg de l'Hôpital, n° 50, 2^{me}.

CHEMIN DE FER CENTRAL SUISSE.

EMPRUNT DE 8 MILLIONS

L'Administration du chemin de fer Central-Suisse a décidé le 29 avril passé d'émettre un nouvel emprunt de **huit millions** de francs en remplacement de celui de même somme, qui échoit le 31 juillet prochain, et aux conditions suivantes:

1. Il sera émis au pair des obligations de 500 et de 1000 francs, nominatives ou au porteur, au choix des souscripteurs.

2. Ces obligations jouiront d'un intérêt de 5% payable annuellement le 31 juillet. Elles seront munies de coupons payables à Bâle, Genève, Lausanne, Berne, Lucerne, Zurich, Soleure, Neuchâtel, Francfort et Stuttgart (dans ces deux dernières villes à raison de 28 krz. le franc) sans frais pour le porteur. Le premier coupon sera payable le 31 juillet, 1865.

3. Les versements auront lieu du 31 mai jusqu'au 30 juillet au plus tard. Sur les versements anticipés, les intérêts seront bonifiés à raison de 5% l'an jusqu'au 31 juillet.

4. Les obligations jouissent au même rang que les antérieures et celles qui pourront encore être émises, d'un privilège sur l'actif de la compagnie, avant toutes les actions existantes ou à créer.

Aucun emprunt postérieur ne pourra primer celui-ci.

5. Le remboursement aura lieu à Bâle, au plus tard dans 20 ans soit le 31 juillet 1884. Mais la compagnie du chemin de fer Central-Suisse se réserve le droit de pouvoir effectuer le rem-

FORME DE DEMANDE POUR LA CONVERSION DE TITRES.

Le soussigné déclare que comme porteur des obligations ci-après désignées de l'emprunt de 8 millions, remboursable le 31 juillet 1864, savoir:

de 500 francs. de 1000 francs.

N° N°

il réclame une somme égale de nouveaux titres, également au porteur (ou nominatives) et qu'il s'engage à échanger les susdites obligations à partir du 31 juillet contre de nouveaux titres provisoires ou définitifs.

Mai 1864.

RÉUNION COMMERCIALE.

Neuchâtel, mercredi 18 mai 1864.

	Prix fait.	Demandé à	Offert à
Banque Cantonale Neuchâteloise			650
Comptoir d'escompte du Val-de-Travers.			555
Crédit foncier neuchâtelois.			110
Franco-Suisse, actions, j°			
Central-Suisse			95
Société de construction			
Hôtel Bellevue.	490	490	
Actions immeuble Chatoney.	500		
Franco-Suisse, oblig.			300
Mines de la Loire, oblig. 5%			
Obligations Locle-Chaux-de-Fonds		84	87 ⁵⁰
Lots de la Municipalité de Neuchâtel.			13
Lots de Milan			

Emprunt de 8 millions à 5%

du chemin de fer Central-Suisse.

Les souscriptions et les demandes de conversion des anciens titres remboursables le 31 juillet prochain, sont reçues sans frais chez MM. Pury et comp., banquiers, à Neuchâtel.

Galland père et fils,

lithographes,

Préviennent le public que leur atelier est actuellement à l'Ecluse, n° 17. Ils continuent de se recommander pour tous les ouvrages de leur état; leurs prix sont modérés.

ETAT CIVIL de BOUDRY.

PROMESSES DE MARIAGES.

Melchior-Joseph Abegg, cordonnier, de Arth, canton de Schwitz et Véréna née Tenger, veuve de Jean-Népomène Lais, tous deux demeurant à Boudry.

NAISSANCES.

Le 4 avril. Henriette-Sophie, à Charles-Louis Dufaux, de Genève, et à Henriette-Louise née Jacot.

8. Henri-Edmond, à Alexandre Burnier et à Philippine née Nicoud, français.

DÉCÈS.

Le 4. Hortense-Anna-Marie, 23 ans, 7 mois, 21 jours, fille de Jacques-Antoine Mognetti, de Rimasco, en Piémont.

7. Rose-Eugénie Zwahlen, 50 ans, 8 mois, 9 jours, femme de Abram-Henri Barbier, de Boudry.

10. Louise-Sophie Udriet, 33 ans, 5 mois, 26 jours, femme de Charles Henry, de Cortaillod.

13. Henri-Constant Leuba, 64 ans, 9 mois, 12 jours, originaire de Buttis, époux de Nanette Jaquier.

14. Isabelle Cuvelier, 79 ans, 7 mois, 6 jours, veuve de Abram-Henri Verdonnaet, de Boudry.

15. Salomé-Rosina Furer, 29 ans, 5 mois, 16 jours, femme de Jean Pfund, de Boltigen.

17. Charles-Marcel, 7 mois, 16 jours, fils de Charles Nivert et de Rose-Wilhelmine née Rey, français.

bours total ou partiel, après 4 ans, soit le 31 juillet 1868, ou dans une année postérieure quelconque, toujours au 31 juillet, et après avoir notifié son intention six mois à l'avance.

Cette notification aura lieu par les journaux.

6. Les remboursements partiels ne pourront avoir lieu pour une somme moindre de 2 millions. Les numéros à rembourser seront fixés par un tirage.

7. La prérogative des actionnaires pour les obligations à émettre est exclue pour cet emprunt, par contre il est accordé aux porteurs de titres de l'emprunt échéant le 31 juillet, jusqu'à la fin du mois de mai le privilège de pouvoir échanger leurs titres contre d'autres du nouvel emprunt.

8. Les porteurs de titres qui désireront se prévaloir de ce privilège auront à donner une déclaration d'après la formule ci-après.

Du reste il sera admis dès aujourd'hui des demandes de souscriptions, seulement avec la réserve du privilège pour les porteurs de titres mentionnés au §. 7. Les autres souscriptions prendront rang selon la priorité de date des inscriptions.

Des exemplaires séparés de ce prospectus sont déposés à la caisse de la compagnie du Franco-Suisse, à Neuchâtel, où les personnes intéressées voudront bien les réclamer.

Bâle, le 2 mai 1864.

Le comité de direction

du chemin de fer Central-Suisse.

Nouvelles.

Théâtre de la guerre. — On lira avec intérêt quelques détails sur le combat naval d'Helgoland:

» L'escadre autrichienne et l'escadre danoise arrivèrent en vue ici, le 10, vers onze heures du matin, et marchèrent directement l'une sur l'autre. A deux heures, le feu fut ouvert, d'abord par le *Schwarzenberg*, que suivirent le *Radetzki* et les Prussiens. Il en résulta un combat très violent et une canonnade terrible qui faisait trembler les maisons à Helgoland.

» La fumée épaisse de la poudre ne permettait pas toujours de reconnaître les bâtiments; néanmoins la plus grande rapidité des Danois parut leur donner le dessus sur les alliés, ce qui sans doute empêcha aussi les Autrichiens de tenter l'abordage, comme ils en avaient l'intention.

» Les deux escadres manœuvrèrent très bien jusqu'à ce que le *Schwarzenberg* se trouva pris entre deux feux de bord; des obus ennemis mirent le feu à son mât de mizaine, et un incendie se déclara à proximité de la soute aux poudres. Malgré cela, il continua à combattre avec une bravoure admirable, et les autres bâtiments de l'escadre l'appuyèrent très vaillamment aussi, jusqu'à ce que les progrès de l'incendie l'obligèrent, pour sauver le bâtiment et l'équipage, de cesser le combat et de se diriger sur Helgoland, où le *Radetzki* et les Prussiens le suivirent sans en être empêchés particulièrement par les Danois.

Mexico. — Une lettre écrite de Mexico au *Moniteur*, le 11 avril, donne une description anticipée de l'arrivée prochaine de l'empereur et des honneurs qui lui seront rendus.

» A mesure que le jour de l'arrivée de l'empereur Maximilien approche, le sentiment de l'attente, de la joie, fait place à tout autre; les affaires politiques elles-mêmes semblent suspendues, et toute l'activité de la nation s'est reportée sur les préparatifs de la magnifique réception qui est destinée aux souverains. Une commission spéciale est chargée de veiller à tout sur le passage du cortège. Les maisons sont peintes à neuf, les plus riches tapis s'établent sur les balcons et d'immenses tentures garantiront les rues des ardeurs du soleil.

» L'empereur et l'impératrice entreront donc dans leur capitale par la plus belle partie de la vallée qu'elle occupe. Leur arrivée à la Tega sera annoncée aux habitants de la métropole par une salve de cent et un coups de canon et la mise en branle de toutes les cloches. Le cortège passera sous trois arcs de triomphe.

» Le cortège se rendra à la cathédrale, à la porte de laquelle leurs Majestés seront reçues par l'archevêque et, après le *Te Deum*, elles se rendront au palais et iront s'asseoir sur leur trône. C'est là qu'elles recevront le corps diplomatique étranger, les hauts fonctionnaires, qu'elles réuniront ensuite à leur table. Le soir, elles assisteront au grand théâtre à une représentation de gala. Le lendemain s'ouvrira par une grande revue et se terminera par un bal offert aux souverains par la municipalité.

Les Mexicains sentent qu'après cinquante ans de guerre civile et de désordres, une ère de paix et de bonheur va commencer pour eux, et chacun attend avec anxiété la frégate qui leur apporte César et sa fortune.

Neuchâtel.

— Le grand conseil, réuni lundi 16 mai en session régulière, a porté à la présidence M. Ed. Desor, et nommé MM. D. Dardel et Bovet-Lardet comme vice-présidents. Il a ensuite procédé à la formation du bureau et de diverses commissions.

Dans la séance d'hier, MM. Denzler, colonel, et H. Jacottet, avocat, ont été nommés députés au conseil des états.

Le grand-conseil a ensuite voté l'autorisation de la société anonyme de la Banque du Locle, et autorisé la Banque cantonale à placer son fonds de réserve dans les fonds de l'état.

— Des listes de dons sont ouvertes dans plusieurs journaux de notre canton, en faveur des victimes danoises de la guerre, et nous désirons qu'elles reçoivent de nombreuses adhésions, quel que soit le jugement que l'on porte sur l'origine des malheurs qui ont fondu sur le Danemark. Jusqu'ici nous n'avions pas ouvert de liste nous-même, ayant déjà plusieurs souscriptions commencées; mais il va sans dire que nous recevrons volontiers et transmettrons en bonnes mains les dons qu'on désirerait nous confier pour les familles danoises victimes de la guerre.